Rapport d'activités du Comité Economique Social et Environnemental de l'Aude

CESE

octobre 2023 - septembre 2024

Les éléments de ce rapport d'activités portent sur la période d'octobre 2023 à septembre 2024.

Sommaire

Le fonctionnement du CESE ..... p 3

- Une composition qui évolue
- Le bureau : l'instance qui organise et planifie les travaux
- Le budget de fonctionnement
- Renforcer la mobilisation des membres du CESE : la plénière d'octobre 2023 et les rencontres territoriales début 2024

Une implication au côté du Département ..... p 6

- La politique jeunesse
- Le budget participatif # 2 vers le budget citoyen
- L'avis sur le débat d'orientations budgétaires
- La saisine départementale

Une contribution aux schémas départementaux ..... p 7

- Le schéma de développement touristique
- Le schéma agriculture et pêche
- Les schémas départementaux du logement et de l'habitat
- La stratégie départementale de la biodiversité
- Le schéma des mobilités
- Le schéma des usages du numérique
- Le schéma départemental de la solidarité territoriale

Des thématiques choisies par le CESE ..... p 10

- La participation citoyenne : « les cahiers de doléances »
- Une nouvelle thématique de travail : l'eau

Le fonctionnement du CESE

Une composition qui évolue

Le CESE est une instance consultative départementale composée d'organisations, de syndicats, d'associations et de consulaires.

En mars 2022, dans le cadre du renouvellement du CESE, l'Assemblée départementale a fixé à 90 maximum, le nombre des organisations représentées au sein du CESE et ouvert 10 sièges pour la désignation de personnalités qualifiées.

A la suite de la contribution du CESE sur la stratégie départementale de l'agriculture et de la pêche, en février 2024, le Département a validé la proposition d'intégrer dans la liste des organisations membres du CESE, les prud'homies de Gruissan et de Port-La-Nouvelle pour représenter le secteur de la pêche de l'Aude.

Par ailleurs, au gré des évolutions au sein de chaque organisation membre, les représentants désignés pour siéger au CESE, changent.

Ainsi, sur l'année écoulée, les organisations suivantes ont modifié leur représentation au CESE : Cœur d'Occitanie, CDOS, FAOL, ECCLA, FDSEA, Confédération paysanne, Maison paysanne, GEEAUDE et CFDT.

Le bureau : l'instance qui organise et planifie les travaux du CESE

Instance paritaire composée de 10 membres élus en Mai 2022 par l'assemblée plénière du CESE, le bureau se réunit régulièrement et a pour rôle de :

- Définir l'orientation et l'organisation des travaux du CESE,
- Préparer les assemblées plénières,
- Assurer le suivi financier.

Aux côtés de Jacques Galantus (président du CESE) et Valérie Dumontet, vice-présidente du Département (tous deux à gauche), une partie des dix élus du nouveau bureau. S. LIMONCY

Les réunions du bureau depuis la plénière d'octobre 2023 : les 6 octobre et 12 décembre 2023 et les 19 janvier, 27 février, 29 mars, 26 avril, 7 juin et 26 août 2024.

Le budget de fonctionnement

Le Département réserve annuellement sur son budget des crédits dédiés au fonctionnement du CESE pour prendre en charge les indemnités de présence (à hauteur de 50 € pour les réunions du bureau et les séances plénières) et les frais de déplacement (sur le barème en vigueur au sein de la collectivité).

Dépenses	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	Du 1er janvier 2024 au 30 septembre 2024
Frais de déplacement	4 036 €	2 686 €
Indemnités de présence	1 828 €	800 €
Achat de livres	280 €	
Total	6 144 €	3 486 €

Par ailleurs en cohérence avec ses missions et sur proposition du bureau, des crédits peuvent être mobilisés pour la prise en charge d'intervenants.
Fin 2023, conformément aux orientations du CESE, le bureau a proposé d'acquérir l'ouvrage « Repoussons les frontières de la démocratie » de Thierry BEAUDET, président du CESE national.

« A travers cet ouvrage, Thierry Beaudet, nous propose d'apprendre à refaire la démocratie et de débattre ensemble des sujets de fond plutôt que d'entretenir des clivages en vase clos » (Fondation Jean Jaurès).

Ainsi, les 40 exemplaires acquis au nom du CESE, circulent entre les organisations adhérentes depuis le début de l'année 2024.

Renforcer la mobilisation des membres du CESE : la plénière d'octobre 2023 et les rencontres territoriales début 2024

Plénière du CESE Octobre 2023

A l'occasion de la dernière réunion plénière du 20 octobre 2023, face au constat de la difficulté à mobiliser l'ensemble des membres du CESE, un travail en atelier a permis de faire émerger des pistes d'amélioration.

A l'issue du travail, chaque groupe a fait un retour sur les échanges en atelier et a donné un exemple de piste d'amélioration. Les contributions ont été retranscrites, la synthèse jointe au procès-verbal de la plénière et le questionnaire transmis aux membres du CESE, absents ce jour-là, afin qu'ils puissent apporter leur contribution.

Le bureau du CESE, après analyse de ces contributions, a proposé de mettre en place des « *rencontres territoriales* » au plus près des organisations (Narbonne, Limoux et Carcassonne) et sur des fins de journée pour permettre au plus grand nombre d'être disponible.

Les questions

- *A quoi sert le CESE ?*
- *Qu'est-ce que je peux apporter au CESE ?*
- *Comment faire pour créer du lien avec mon organisation ? Et avec les Audois ?*
- *Quel thème ai-je envie de travailler en 2024 ?*

Organisées sous la forme d'échanges conviviaux, ces rencontres proposées aux organisations membres du CESE, ont permis de répondre aux questions, de **discuter du fonctionnement du CESE et de construire des propositions pour renforcer la mobilisation collective.**

Ces rencontres, qui ont regroupé une cinquantaine de participants, ont aussi été l'occasion d'exprimer des propositions en matière de fonctionnement et de proposer des thèmes de travail comme l'eau (l'arrosage, la ressource, l'accès, …), les droits des femmes / égalité, l'obligation d'activités pour les BRSA, la lutte contre le harcèlement scolaire, la sécurité sociale alimentaire, la ruralité, etc.

***Extraits* :**

Intermédiation : *« Chaque membre n'est pas uniquement représentant de l'organisation pour laquelle il siège, chacun peut se faire l'écho des citoyens par la mobilisation de ses réseaux (professionnel, amical, familial, mon village, …) ».*

A quoi sert le CESE : *« il construit des propositions pour le Département, il est l'expression de non spécialistes ». « Le CESE comme interface, relais … entre élus, habitants, organisations, associations, etc. »*

Ce que m'apporte le CESE : « *Au sein du CESE, une liberté d'expression, des échanges, des regards croisés, des personnes qualifiées, d'autres points de vue, des logiques différentes »*

Rencontre territoriale du CESE le 31 janvier 2024 à Narbonne

Une implication au côté du Département

La politique jeunesse : l'Alliance pour la Jeunesse Audoise

Le Département a impulsé une démarche pour construire une politique partagée de la jeunesse à l'échelle départementale associant l'ensemble des acteurs intervenant auprès des jeunes. Les rencontres mises en place permettent une coopération entre les diverses structures œuvrant pour les jeunes.

Pour le CESE, Agnès Lerebours et Boris Sirerols, suivent les travaux de cette alliance pour la jeunesse audoise.

Le budget participatif # 2 vers le budget citoyen

La deuxième édition du budget participatif pour l'Aude se termine.
Les projets lauréats se concrétisent et le travail de bilan - évaluatif a permis de tirer les enseignements de cette démarche et de préparer une nouvelle édition.
Le budget participatif, au-delà des projets qu'il permet de financer, est aussi une façon de rendre visibles les préoccupations et les besoins du territoire et de ses habitants.

Le CESE suit le projet à travers 4 de ces membres qui ont participé à la commission de suivi du budget participatif.

Une 3ème édition qui démarre

Les membres du CESE ont été associés au bilan (réunion en décembre 2023 et questionnaire) et ensuite à la préparation de cette nouvelle édition.

En juin 2024, ils ont pu participer à la réunion de travail sur les préconisations et orientations du prochain budget participatif.

L'avis sur le rapport d'orientations budgétaires 2024 du Département

Le 7 mars 2024, les membres du CESE se sont réunis pour examiner le rapport d'orientations budgétaires du Département et émettre un avis à l'issue des échanges avec Pierre Durand, vice-président, en charge des ressources et du dialogue social.

Le CESE a tenu à souligner certains points :

- l'importance des enjeux liés à l'eau ;
- l'engagement de la collectivité auprès du CAUE ;
- le renouvellement du budget participatif pour une troisième édition ;
- l'engagement de la collectivité dans la stratégie agricole ;
- l'engagement en matière de transition écologique ;
- la fragilité du tissu associatif et des acteurs de l'éducation populaire.

Pour conclure, le CESE a formulé un avis favorable qui a été porté à la connaissance de l'Assemblée départementale lors de sa présentation à la Session du 20 juin 2024.

La saisine départementale

Le CESE poursuit sa réflexion sur des modèles économiques alternatifs pouvant répondre aux problématiques socio-économiques du département afin de formuler des propositions.

Le groupe de travail a organisé :
- une rencontre à Narbonne en novembre 2023 en invitant l'OPCO des entreprises de proximité et le représentant du Centre des Jeunes Dirigeants de l'Aude à témoigner,
- une rencontre en février avec les représentants de l'association « Cœur d'Occitanie ».

Ces deux rencontres viennent compléter les travaux engagés depuis deux ans, une première contribution sera portée à la connaissance des membres du CESE à l'occasion de la réunion plénière par les trois référentes de l'atelier.

Rencontre avec Cœur d'Occitanie au 1e trimestre 2024
dans le cadres des travaux sur la saisine départementale

Une contribution aux schémas départementaux

L'une des missions du CESE est de se prononcer sur les schémas départementaux. Depuis un an, il a remis aux élus départementaux, son avis sur plusieurs d'entre eux.

Octobre 2023 : La stratégie de développement touristique

Afin de formuler un avis sur ce schéma, le CESE s'est réuni à plusieurs reprises et a émis un avis favorable à ce projet de schéma en soulignant l'importance de certains points :

- *L'offre d'hébergement touristique et la nécessité de conserver un équilibre dans les villes et villages avec l'offre de logements permanents ;*
- *Tourisme et environnement en évoquant les risques de sur-tourisme pour certains sites ;*
- *Tourisme et inclusion : l'importance d'une offre adaptée aux différentes formes de handicap ;*
- *Tourisme et emploi en évoquant les enjeux autour des emplois saisonniers ;*
- *Etc.*

Le CESE poursuivra ses échanges avec le Département et l'ADT pendant la durée du schéma pour permettre des points d'étape annuels sur l'avancée des différents projets.

Novembre 2023 : la stratégie départementale de l'agriculture et de la pêche

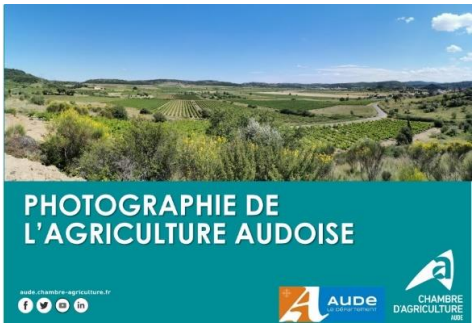

Extrait de l'avis du CESE

Le CESE réaffirme l'importance du travail stratégique engagé par le Département, qui même s'il n'est plus autorisé à apporter d'aides économiques (ou sous conditions très restrictives), conserve un rôle majeur d'accompagnement, de fédérateur, de facilitateur pour ces secteurs essentiels au territoire audois.

Il souhaite également revenir sur le malaise qui frappe le monde agricole et viticole et témoigner de sa solidarité avec ce secteur où des personnes qui travaillent dur sont contraintes de solliciter des aides sociales comme le RSA, ou sont contraintes de vendre leur terre pour se constituer une retraite décente, etc.

Le CESE déplore également l'absence de mesures afin d'accompagner les pêcheurs dans la reconversion de leurs bateaux pour les rendre plus sobres et tendre vers des énergies décarbonées.

Le CESE souhaite poursuivre son engagement au côté du Département sur ce sujet, s'impliquera sur la durée de mise en œuvre de cette stratégie départementale et portera une attention toute particulière aux dispositifs qui seront expérimentés dans ce cadre. »

Février 2024 : les schémas départementaux du logement et de l'habitat (PDH et PDAHLPD)

La présentation des enjeux et des perspectives autour de l'habitat et du logement, inscrites dans le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et le Plan Départemental d'Action pour le logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), ont permis aux membres du CESE de retenir quelques éléments essentiels pour formuler leur avis autour des thèmes suivants :

- L'offre au logement pour tous les publics,
- Les projets du type « habitat inclusif »,
- La mobilisation de tous les acteurs,
- Le partenariat envisagé entre les associations caritatives et les services sociaux,
- Etc.

Mars et juin 2024 : le CESE associé aux forums pour la nouvelle stratégie départementale de la biodiversité

Dans le cadre du renouvellement de la stratégie départementale pour la biodiversité, le CESE a été associé à une première réunion en juillet 2023.

Pour poursuivre cette démarche d'élaboration, le Département a associé les membres du CESE volontaires au côté des acteurs et partenaires de cette stratégie, ainsi ils ont participé aux rencontres sur le diagnostic et la définition des orientations en matière de biodiversité.

Mai 2024 : le schéma des mobilités de l'Aude

Depuis mai 2023, le CESE s'est saisi du sujet des mobilités. Il a été associé à l'élaboration du schéma départemental mais il a également consulté ses organisations membres pour identifier les besoins et les pistes de travail pour améliorer la mobilité dans l'Aude.

A l'issue de ces échanges et travaux, le CESE a conclu l'avis transmis au Département en ces termes :

« Les enjeux de mobilité dépassant le champ des compétences du Département, le CESE propose de relayer ces propositions aux autres niveaux de collectivités, tout en exprimant son souhait de voir le Département dans une mission de coordination, en tant que collectivité de proximité, compétente en matière de solidarités humaine et territoriale. »

Mai 2024 : le schéma des usages du numérique

Ce schéma engagé en 2019 en lien avec le CESE, n'avait pu voir le jour à cause de la COVID 19, en 2023 le Département a relancé le projet.

Quelques points mis en avant par le CESE :

- L'aggravation de la fracture sociale entrainée par le développement continu des services publics en ligne ;
- La modification des conditions de travail pour les agents ;
- La nécessité de sécuriser les espaces de stockage des données personnelles numériques (« cloud » souverain) ;
- Le développement de l'utilisation de « logiciels libres » pour être indépendant, limiter les coûts et limiter l'impact environnemental du numérique.
- Etc.

Mai 2024 : le schéma départemental de la solidarité territoriale

A l'issue des échanges, les membres du CESE ont émis un avis favorable à ce schéma :

Conclusion de l'avis :

« Le CESE se félicite des orientations qui guident ce schéma, construites sur le dialogue avec les territoires, la volonté d'adapter les aides à la réalité des besoins et des moyens de chaque territoire et ainsi de diversifier les façons d'intervenir pour plus de solidarité ».

Des thématiques choisies par le CESE

La participation citoyenne : les Cahiers de Doléances

Réunion du groupe de travail février 2024

A la fin de l'année 2018 et au début de 2019, pendant la période très tendue du mouvement des « Gilets Jaunes », le Président de la République a évoqué un « Grand Débat » national. Il s'est engagé personnellement dans de longues réunions semi-publiques très médiatisées ; une consultation par voie numérique a été organisée, conclue par une analyse statistique, sans suite connue.

En même temps, dans de très nombreuses communes, à l'initiative des Maires, des cahiers ont été mis à la disposition des citoyens pour recueillir leurs contributions. Ils sont aussitôt devenus, référence à 1789, des « Cahiers de Doléances ». Ils ont été remis en Préfecture, transmis à la Grande Bibliothèque de France, numérisés puis, sans débat, sans considération pour leurs rédactrices et rédacteurs, versés aux Archives Départementales. Ils ont ainsi été soumis à la réglementation ordinaire des Archives en France, qui, lorsqu'elles contiennent des noms ou des éléments d'identification personnelle, ne sont accessibles qu'au bout de cinquante ans.

L'idée de travailler sur les cahiers de doléances avait été évoquée dès la première plénière de 2022. Après consultation des membres pour ouvrir un tel chantier, la réponse est positive, enthousiaste et unanime.

Après une longue démarche pour obtenir le droit d'accès aux cahiers, le CESE a pu engager ses travaux.

« Le projet n'est pas de faire une analyse scientifique mais de réfléchir aux sujets abordés dans ces cahiers. De faire vivre la démocratie, de rendre accessible la parole citoyenne qui a été exprimée à un certain moment ».

Tout d'abord, regrouper les contributions de la petite centaine de communes par canton et rendre toutes les contributions anonymes, avant de les partager.

Sans être une démarche d'experts, le CESE a travaillé avec méthode. Une première réunion, sur le contexte et les modalités d'organisation de travail, s'est tenue le 1e février 2024.

Les cahiers ainsi qu'une grille d'analyse ont été distribués aux volontaires pour réaliser une première lecture par canton afin d'en étudier le contenu et d'en réaliser une synthèse.

Ainsi sur les semaines et mois suivants, une trentaine de membres ont lu et échangé sur le contenu de ces doléances. Le travail a été organisé et piloté par un petit groupe de 9 volontaires.
Les rencontres en avril et mai ont permis de formaliser un document présentant la démarche du CESE et un résumé des principales préoccupations exprimées dans ces cahiers.

En septembre, les travaux conduits ont été présentés aux élu(e)s du Conseil Départemental, cette rencontre a permis d'échanger sur le contenu et partager les ressentis de chacun.
Elle a été l'occasion d'évoquer les suites qui seront données à ce travail comme le fait de rendre accessibles ces documents sur le site internet du Département et le projet de création artistique pour partager leur contenu.

Restitution aux élus départementaux du travail du CESE le 13 septembre 2024

Une première rencontre autour du thème de l'eau

Les questions et enjeux autour de l'eau ont été cités à plusieurs reprises dans le cadre des échanges lors des rencontres territoriales mises en place début 2024.

L'eau, ressource de plus en plus rare, est un sujet vaste dont il faut analyser les besoins immédiats, à moyen et à long terme. Les questions essentielles sont celles de la préservation et du partage de cette ressource.

Le CESE ayant décidé de s'autosaisir du sujet, une première rencontre a été organisée avec les services du Département en charge du dossier en juin 2024.

CONTACT
☎Secrétariat :
04.68.11.65.43
✉Mail : cese@aude.fr